

# Les BICOLORES du REpondant

## Rappel :

- Un jeu est **bicolore** lorsqu'il possède 1 couleur de 5+ cartes, ET une couleur de 4 cartes (ou plus).
  - Il existe de nombreuses formes de mains : 5431, 5422, 6421, 6430, 5521, 5530, etc.
- Les mains tricolores (4441 et 5440) peuvent souvent être traitées ici comme des mains bicolores.

## Préambule :

- Le répondant qui ne Passe pas possède deux types de mains, selon qu'il a l'ouverture ou non :
  - Avec 6 à 10HL (ou 11HL « laids »), la réponse ne peut pas dépasser 1SA.
  - A partir de 12HL (« beaux »), on peut se permettre d'annoncer un 2 sur 1.

## Loi générale pour les bicolores du répondant :

- Le principe qui régit les bicolores de l'ouvreur s'applique au répondant : **La plus longue d'abord**.
  - Et, en cas d'égalité de longueur, **la plus chère d'abord**.
    - Exemple : ♠AD762 ♥RD986 ♦- ♣RV9. Réponse sur 1♣ d'ouverture → 1♠.
- Mais il y a ici une restriction de taille, en cas de main faible (6 à 11HL) :
  - On ne peut pas toujours annoncer sa couleur la plus longue sans dépasser 1SA.
  - On n'a plus le choix : si alors une couleur peut être annoncée au palier de 1, on l'annonce.
    - Exemple : ♠R1074 ♥8 ♦943 ♣AD753. Ouverture 1♦, réponse → 1♠.
      - ✓ On n'a pas « les moyens » d'annoncer 2♣ à ce tour d'enchères.
      - ✓ Remarque : cette couleur annonçable au niveau de 1 est toujours majeure, par force.
    - Mais avec ♠AR74 ♥8 ♦V43 ♣RV753, ouverture 1♦, réponse → 2♣ (car 12+HL).
  - Sinon, il reste le 1SA « poubelle ». Ex. : ♠R107 ♥8 ♦D943 ♣A10753, sur 1♥ → 1SA.

**Principe : Les « lois » des bicolores s'appliquent au répondant :  
la plus longue d'abord, et en cas d'égalité la plus chère.  
EXCEPTION : si l'on n'a pas « les moyens » d'un 2 sur 1.**

## Quelques précisions sur les développements :

Il n'est pas question de reprendre ici toutes les séquences possibles, qui dépendent de la redemande de l'ouvreur, obligatoire (le changement de couleur du répondant est forcing). Seules deux questions qui sont souvent posées seront abordées.

### Bicolore économique, bicolore cher :

- Un bicolore est cher si l'annonce de la 2<sup>ème</sup> couleur dépasse la répétition de la 1<sup>ère</sup> couleur.
  - Cette loi est générale et s'applique même s'il y a une intervention adverse.
- Il est rare que l'on annonce un bicolore en réponse si l'ouvreur a annoncé lui-même un bicolore :
  - En effet, ou bien on a trouvé le fit, ou bien on a le bicolore inverse → fit improbable.
    - La 4<sup>ème</sup> couleur servira plutôt alors comme « 4<sup>ème</sup> forcing » : voir le cours.
- En réponse, un bicolore cher est forcing de manche et nécessite donc au moins 13HL.

### Après redemande à 1SA, le « canapé » :

- Rappel : l'enchère de 2♣ est un Roudi, après une réponse majeure à palier de 1. Voir le cours.
- Les enchères économiques au palier de 2 (sauf 2♣) sont naturelles (bicolores) :
  - Elles dénient tout espoir de manche. Ce sont donc des propositions non forcing.
  - 2♦ montre souvent une couleur plus longue que la majeure annoncée au niveau de 1 (4 cartes).
    - 1♣-1♥/♠-1SA-2♦ montre toujours 5 cartes à ♥/♠ et 5 à ♦. En effet, rappel :
      - ✓ Avec 4 cartes à ♥ seulement, on aurait commencé par 1♦ (pas de priorité à la majeure).
    - 1♦-1♥/♠-1SA-2♦ montre 4 cartes à ♥ et 4+ cartes à ♦ (fit ♦).
      - ✓ Exemple : ♠8 ♥V653 ♦D9875 ♣R86. L'ouvreur choisit sa partielle.
    - 1♥-1♠-1SA-2♦ promet 4 cartes à ♠ et 5+ cartes à ♦.
  - Ces deux dernières séquences, non forcing, faibles, sont dites séquences « canapé » :
    - En effet, la 2<sup>ème</sup> couleur (♦) est plus longue, exceptionnellement, que la première.

**Principe : Le « canapé » à ♦ après la redemande de 1SA est faible et non forcing.**